

**AGROGENERATION**

19 boulevard Malesherbes  
75008 Paris

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Le 30 avril 2024

## **FIDAG**

Société de commissariat aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

45, rue La Fayette  
75009 PARIS

## **BDO Paris**

Société de commissariat aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

43-47, Avenue de la Grande Armée  
75116 PARIS

## **AGROGENERATION**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société AGROGENERATION,

### **Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société AGROGENERATION S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Nous vous rappelons qu'une impossibilité de certifier identique avait été formulée sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **Fondement de l'impossibilité de certifier**

#### ***Incertitudes multiples***

Ainsi qu'il est exposé dans la note 3.1 paragraphe « Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation » de l'annexe, une invasion militaire de l'Ukraine par la Russie a débuté le 24 février 2022. Dans ce contexte, les auditeurs des filiales ukrainiennes n'ont pas été en mesure de mettre en œuvre les procédures d'audit nécessaires pour émettre une opinion sur les comptes de ces sociétés. L'accès aux sites et aux pièces justificatives est matériellement impossible ou trop risqué car les activités du groupe sont principalement situées en zone de conflit (Kharkiv).

De ce fait, nous n'avons pas pu obtenir l'ensemble des éléments probants nécessaires à la réalisation des procédures d'audit nous permettant de fonder une opinion sur les comptes. Dans ce contexte, la quasi-totalité du bilan et du compte de résultat n'ayant pu être justifié, nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels au 31 décembre 2023.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3.1 paragraphe « Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

FIDAG

DocuSigned by:  
  
84931CC990864C7...

Carole Hong TRAN

BDO Paris

DocuSigned by:  
  
83011DECCCFD42D...

Anne-Catherine FARLAY



# Comptes sociaux annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023





<b>BILAN</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5</b>
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	6
1.2. Immobilisations financières	7
1.3. Valeurs mobilières de placement	7
1.4. Créances et dettes	7
1.5. Opérations en devises	7
1.6. Provisions pour risques et charges	8
2. CHANGEMENTS DE METHODE	8
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	8
3.1. Faits marquants survenus au cours de l'exercice	8
<i>Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation</i>	8
3.2. Evènements post-clôture	12
(a) Accord de garantie	12
(b) Intensification des attaques sur la ligne de front ukrainienne	12
<b>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>13</b>
4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	13
4.1. Immobilisations	13
4.2. Amortissements et dépréciations	14
5. PROVISIONS	14
6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	15
6.1. Créances	15
6.2. Dettes	15
7. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	15
8. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	16
9. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
10. ECARTS DE CONVERSION	16
11. CAPITAL SOCIAL	17
<i>Variation du capital social</i>	18
12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	18
13. RESULTAT EXCEPTIONNEL	18
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>19</b>
14. ENGAGEMENTS FINANCIERS	19
14.1. Engagements donnés	19
14.2. Engagements reçus	19
15. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	19
16. EFFECTIF MOYEN	20
17. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	20
18. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	20



(en milliers d'euros)	31 décembre 2023			31 décembre 2022		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net		
<b>Actifs non courants</b>	<b>159 444</b>	<b>(141 827)</b>	<b>17 617</b>	<b>29 878</b>	<b>(12 261)</b>	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	-	
Immobilisations financières	159 440	(141 823)	17 617	29 878	(12 261)	
<b>Actifs courants</b>	<b>25 837</b>	<b>-</b>	<b>25 837</b>	<b>26 130</b>	<b>(3 075)</b>	
Avances et acomptes versés	2 782	-	2 782	-	-	
Clients et autres créances	22 648	-	22 648	22 464	184	
Charges constatées d'avance	6	-	6	3	3	
Tresorerie et équivalents de trésorerie	401	-	401	3 663	(3 262)	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-	
<b>Total actif</b>	<b>185 280</b>	<b>(141 827)</b>	<b>43 454</b>	<b>56 008</b>	<b>(15 336)</b>	
<b>Capitaux propres</b>	<b>34 904</b>	<b>-</b>	<b>34 904</b>	<b>34 000</b>	<b>904</b>	
Capital social	11 079	-	11 079	11 079	(0)	
Prime d'émission	225 042	-	225 042	225 042	0	
Report à nouveau	(202 891)	-	(202 891)	(202 591)	(300)	
Résultat de l'exercice	905	-	905	(299)	1 204	
Provisions réglementées	769	-	769	769	(0)	
<b>Autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>6 983</b>	<b>-</b>	<b>6 983</b>	<b>19 370</b>	<b>(12 387)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses	6 223	-	6 223	6 493	(270)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421	-	421	12 455	(12 034)	
Dettes fiscales et sociales	339	-	339	422	(83)	
Autres dettes	-	-	-	-	-	
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	
Ecart de conversion passif	1 565	-	1 565	2 639	(1 074)	
<b>Total passif</b>	<b>43 454</b>	<b>-</b>	<b>43 454</b>	<b>56 008</b>	<b>(12 557)</b>	

## Bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2023			31 décembre 2022	
	Brut	Amort.prov	Net	Net	Variation
<b>Actifs non courants</b>	<b>159 444</b>	<b>(141 827)</b>	<b>17 617</b>	<b>29 878</b>	<b>(12 261)</b>
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	-
Immobilisations financières	159 440	(141 823)	17 617	29 878	(12 261)
<b>Actifs courants</b>	<b>25 837</b>	<b>-</b>	<b>25 837</b>	<b>26 130</b>	<b>(3 075)</b>
Avances et acomptes versés	2 782	-	2 782	-	-
Clients et autres créances	22 648	-	22 648	22 464	184
Charges constatées d'avance	6	-	6	3	3
Tresorerie et équivalents de trésorerie	401	-	401	3 663	(3 262)
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
<b>Total actif</b>	<b>185 280</b>	<b>(141 827)</b>	<b>43 454</b>	<b>56 008</b>	<b>(15 336)</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>34 904</b>	<b>-</b>	<b>34 904</b>	<b>34 000</b>	<b>904</b>
Capital social	11 079	-	11 079	11 079	(0)
Prime d'émission	225 042	-	225 042	225 042	0
Report à nouveau	(202 891)	-	(202 891)	(202 591)	(300)
Résultat de l'exercice	905	-	905	(299)	1 204
Provisions réglementées	769	-	769	769	(0)
<b>Autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>6 983</b>	<b>-</b>	<b>6 983</b>	<b>19 370</b>	<b>(12 387)</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	6 223	-	6 223	6 493	(270)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421	-	421	12 455	(12 034)
Dettes fiscales et sociales	339	-	339	422	(83)
Autres dettes	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
Ecart de conversion passif	1 565	-	1 565	2 639	(1 074)
<b>Total passif</b>	<b>43 454</b>	<b>-</b>	<b>43 454</b>	<b>56 008</b>	<b>(12 557)</b>

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
	Total	Total	
Ventes de marchandises	398	-	398
Production vendue biens	-	-	-
Production vendue services	-	-	-
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>398</b>	<b>-</b>	<b>398</b>
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge	-	-	-
Autres Produits	135	282	(147)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>533</b>	<b>282</b>	<b>251</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	392	-	392
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Autres achats et charges externes	184	293	(109)
Impôts, taxes et versements assimilés	1	1	0
Salaires et traitements	12	15	(3)
Charges sociales	3	5	(2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
Dotations provisions sur actif circulant	-	-	-
Autres charges	0	1	(1)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(59)</b>	<b>(33)</b>	<b>(26)</b>
Total des produits financiers	969	703	266
Total des charges financières	5	377	(372)
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>905</b>	<b>293</b>	<b>612</b>
Total des produits exceptionnels	-	0	(0)
Total des charges exceptionnelles	-	183	(183)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>(183)</b>	<b>183</b>
Impôt sur les bénéfices	0	409	(409)
<b>Résultat net</b>	<b>905</b>	<b>(298)</b>	<b>1 203</b>



## Règles et méthodes comptables

---

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total de 43 454 k€. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 905 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont présentés en milliers d'euros.

### 1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016  
Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,



- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 ans

### 1.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsque la valeur actuelle des actifs financiers devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les valeurs d'inventaires des titres de participation correspondent aux valeurs d'utilité déterminées à partir des différents critères : capitaux propres, estimation de la rentabilité future ainsi qu'à partir des motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Au 31 décembre 2023, la société ne détient pas d'actions propres.

### 1.3. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 1.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.



La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable depuis le 1er janvier 2017, date depuis laquelle il est appliqué par la société. En application de ce règlement, les différences de change, positives et négatives, réalisées sur les opérations courantes de la société ne sont plus comptabilisées en résultat financier comme en 2016, mais en résultat opérationnel.

### **1.6. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été estimées à partir d'une évaluation du risque connue à la date d'arrêté des comptes.

## **2. Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **3. Informations complémentaires**

### **3.1. Faits marquants survenus au cours de l'exercice**

#### **(a) Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation**

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine, à la suite de laquelle des événements militaires actifs ont commencé dans un certain nombre de régions, principalement à l'est et au sud de l'Ukraine. À la date de publication de ces états financiers consolidés, la guerre se poursuit, causant des dommages supplémentaires à l'ensemble de l'économie de l'Ukraine et à ses différentes industries, y compris l'agriculture. Selon les dernières estimations disponibles, la valeur totale des dommages causés au secteur agricole ukrainien par la guerre s'élève à plus de 80 milliards de dollars, dont 10,3 milliards de dollars de pertes directes pour le secteur. La plupart des pertes directes (5,8 milliards de dollars) concernent des machines et équipements agricoles volés, détruits ou endommagés.

**Ukraine. Agriculture. Montant des pertes directes dans le secteur (en janvier 2024)**

Md USD

Détails



Machines et équipements	5,8	181 000 unités de machines agricoles ont été endommagées ou détruites (tracteurs, semoirs, herse, etc.)
Produits agricoles finis	2,0	plus de 4 millions de tonnes de céréales et d'oléagineux
Capacités de stockage	1,8	plus de 11 millions de tonnes de capacité de stockage simultanée ont été entièrement détruites
Autres pertes	0,7	
<b>Total estimé des pertes directes</b>	<b>10,3</b>	

---

Source : Institut KSE

Aux pertes directes s'ajoutent les pertes indirectes (réduction de la production, forte baisse du prix des récoltes, perturbation des exportations, augmentation des coûts de production, dommages aux terres et nécessité de les remettre en état, etc.), qui sont actuellement estimées à 69,8 milliards de dollars. Dans cette catégorie, les principales pertes sont associées à une réduction de la production agricole, qui représente près de la moitié de toutes les pertes indirectes (34,3 milliards de dollars).

La deuxième catégorie de pertes résulte de la baisse des prix intérieurs, qui s'élève à 24,1 milliards de dollars, soit près de 35 % des pertes totales. Les perturbations des exportations résultant du blocus naval imposé par la Russie ont considérablement perturbé les itinéraires logistiques pour les exportations agricoles ukrainiennes. Cela a diminué la demande de produits agricoles sur le marché intérieur, augmenté les dépenses logistiques et, par conséquent, entraîné une baisse significative des prix intérieurs. Un accord sur un corridor de sécurité négocié par les Nations unies et la Turquie fin juillet 2022, qui a permis la reprise des exportations, a pris fin un an plus tard, à la mi-juillet 2023, lorsque la Russie s'est retirée de l'accord et a intensifié ses attaques contre les infrastructures céréalières de l'Ukraine. Bien que le corridor maritime établi par l'Ukraine après la résiliation de l'accord sur les céréales ait augmenté la capacité d'exportation ukrainienne, la disparité entre les prix nationaux et mondiaux est restée considérablement plus élevée qu'avant l'invasion, ce qui indique un impact persistant de l'invasion sur les prix nationaux. En outre, l'embargo sur les exportations de certains produits agricoles (notamment le blé, le maïs, le colza et le tournesol) décrété par cinq pays voisins (Pologne, Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie), imposé au premier semestre 2023 et toujours en vigueur à la date de cette publication, a encore réduit les capacités d'exportation des producteurs agricoles ukrainiens, ce qui a contribué à la baisse des prix des récoltes.

Une autre conséquence de l'invasion russe de l'Ukraine pour les producteurs agricoles a été la hausse des prix des intrants, principalement du carburant et des engrais. Les pertes dues à l'augmentation des coûts de production au cours des deux dernières années ont été estimées à 4,4 milliards de dollars à la fin de l'année 2023. Selon les estimations disponibles, à l'automne 2023, l'application d'engrais était estimée à la moitié des besoins agronomiques, et les produits phytopharmaceutiques représentaient environ 56 % des besoins en Ukraine. De



nombreux producteurs agricoles ukrainiens ont renoncé aux produits chimiques d'origine et ont opté pour des produits génériques moins chers.

Il est également difficile d'évaluer les conséquences de la contamination des terres agricoles par des objets explosifs, de la destruction des couches supérieures du sol due aux « atterrissages » et aux explosions pendant le déminage. Selon les dernières estimations disponibles du gouvernement ukrainien, au début de l'année 2024, environ 156 000 km<sup>2</sup> de terres ukrainiennes (environ 26 % de la superficie totale du pays) étaient potentiellement contaminés par des explosifs. Le déminage est donc l'un des plus grands défis pour les agriculteurs qui exercent leur activité en Ukraine. Selon la Banque mondiale, le déminage essentiel des terres agricoles en Ukraine devrait nécessiter environ 1,5 milliard de dollars. Sans les efforts de surveillance et de déminage nécessaires, les agriculteurs ne sont pas en mesure d'utiliser ces terres.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts et des pertes subis par les producteurs agricoles en Ukraine, les besoins totaux en matière de reconstruction et de redressement pour la prochaine décennie s'élèvent à 56 milliards de dollars. Les besoins prioritaires pour 2024 sont estimés à 435 millions de dollars, la majorité d'entre eux étant déjà financés par des donateurs.

AgroGeneration, dont les actifs de production sont situés à proximité du lieu des activités militaires, a continué à être affecté par l'invasion militaire des troupes russes en 2023. Bien qu'il n'y ait pas eu de dommages directs aux actifs du Groupe au cours de l'année considérée, la performance du Groupe a été affectée par la réduction considérable des prix déjà évoquée et par la poursuite de l'augmentation des coûts de production. En outre, les opérations commerciales ont été constamment soumises à la menace de frappes régulières de missiles et d'artillerie de la part de la Russie. Tout au long de l'année 2023, la région de Kharkiv a connu en moyenne cinq alertes aériennes par jour, d'une durée totale de quatre heures. Au début de l'année 2024, l'intensité des attaques s'est intensifiée, avec sept alertes aériennes quotidiennes en moyenne, d'une durée totale de plus de sept heures par jour.

Malgré les défis existants, en 2023, la Société a continué à mettre tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des exploitations du Groupe dans son périmètre actuel et pour assurer la continuité des activités du Groupe, à savoir :

- En 2023, le volume de production net total d'AgroGeneration s'est élevé à 72 500 tonnes (contre 79 700 tonnes en 2022). Une réduction de la récolte est principalement attribuée à la modification de la composition des cultures en faveur du tournesol moins productif (par rapport au blé d'hiver et au maïs), causée par un sous-semis de blé d'hiver à l'automne 2022. Les exploitations agricoles du Groupe ont été entièrement approvisionnées en matériel nécessaire aux travaux des champs au cours de l'année. La réserve de terres d'exploitation de la Société est restée inchangée au cours de l'année et représente environ 30 000 ha.
- Tout au long de l'année 2023, le Groupe a réalisé les ventes de sa récolte de 2022 de l'année précédente et s'est engagé dans les ventes de la récolte de 2023. À la date de publication de ces états financiers consolidés, le Groupe a vendu environ 96 % de sa récolte de 2023. En raison des facteurs externes déjà mentionnés qui limitent le potentiel d'exportation du Groupe, la majeure partie de la récolte 2023 du Groupe a été vendue sur le marché intérieur à des prix inférieurs à ceux prévus.
- En 2023, la Société n'a pas obtenu de financement bancaire externe. Grâce à un financement commercial à court terme de 1,7 million de dollars de l'un des fournisseurs de produits chimiques négocié au début de 2023 et à des mesures de gestion avisées visant à adapter les activités commerciales aux réalités de la guerre, la direction de la Société a été en mesure de couvrir toutes les dépenses opérationnelles, y compris l'exécution des campagnes de semis et de récolte de 2023. À la date de publication de ces états financiers consolidés, un nombre limité de banques



et de partenaires commerciaux en Ukraine envisageaient de fournir un financement externe aux entreprises des régions proches de la zone de combat (y compris la région de Kharkiv).

- En 2023, le Groupe a continué à apporter son soutien à ses employés et à leurs familles, ainsi qu'aux défenseurs de l'Ukraine. Le personnel clé et les cadres supérieurs du Groupe ont continué à travailler à distance en tenant compte de la situation très instable avec des frappes régulières de missiles et d'artillerie dans les principaux bureaux du Groupe (les régions de Kharkiv et de Kyiv).
- A la date de publication de ces résultats financiers consolidés, le Groupe s'est pleinement engagé dans la nouvelle campagne agricole 2024. Comme annoncé précédemment, en août-septembre 2023, AgroGeneration a mené avec succès une campagne de semis d'hiver avec plus de 14 000 hectares ensemencés en blé d'hiver. L'état du blé était bon à la date de cette publication. À la mi-avril 2024, le Groupe a déjà commencé la campagne de semis de printemps dans toutes ses exploitations. Des réserves suffisantes de semences, d'engrais, de carburant, de produits chimiques et d'autres intrants essentiels requis pour les zones d'ensemencement ont été mises en place, de même que les véhicules, les machines agricoles et les employés nécessaires. Comme annoncé précédemment, AgroGeneration prévoit de revenir progressivement à la répartition équilibrée des cultures que la Société pratiquait avant la guerre. Ainsi, en 2024, environ 50 % des surfaces devraient être cultivées en blé et environ 30 % en tournesol (contre 74 % en 2023), les autres cultures devraient être présentées par le soja, le maïs et les pois. La superficie totale cultivée devrait atteindre environ 28 600 hectares.

La direction a préparé des prévisions financières actualisées, y compris des prévisions de flux de trésorerie, pour les douze mois à compter de la date d'approbation de ces états financiers, en tenant compte des scénarios les plus probables et les plus défavorables possibles pour les impacts commerciaux actuels de la guerre. Les prévisions ont été établies sur la base des hypothèses clés suivantes :

- l'évolution de la guerre et l'invasion militaire de l'Ukraine permettront d'utiliser les installations de production existantes du Groupe ;
- la capacité de mener des campagnes de récolte et de semis sur les exploitations agricoles actuellement gérées par le Groupe (environ 30 000 hectares) ;
- tous les actifs du Groupe disponibles à la date d'élaboration des prévisions sont sûrs et en bon état ;
- les itinéraires logistiques existants continueront d'être disponibles ;
- les capacités de stockage de tiers continueront d'être disponibles ;
- le Groupe sera en mesure de se procurer des niveaux suffisants d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, carburant et autres intrants pour la culture des céréales) pour les campagnes agricoles 2024 et 2025 ;
- le Groupe envisage un financement externe supplémentaire auprès de banques ou de partenaires commerciaux en 2024 pour financer les activités opérationnelles du Groupe.

Ces prévisions indiquent que, compte tenu des difficultés raisonnablement possibles, le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans son périmètre (environ 30 000 hectares) dans un avenir prévisible. La direction reconnaît que le développement futur des activités militaires et leur durée représentent la seule source d'incertitude qui peut jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation et, par conséquent, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de vendre ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La recouvrabilité des actifs du Groupe, ainsi que les opérations



futures du Groupe, peuvent être significativement affectées par l'environnement macroéconomique actuel et futur. L'ampleur de l'impact du développement des activités militaires sur l'activité du Groupe n'est pas connue, mais il pourrait être significatif, car la guerre se poursuit à la date de cette publication. Malgré la seule incertitude significative liée à la guerre en Ukraine, la direction continue de prendre des mesures pour minimiser son impact sur le Groupe et, par conséquent, considère qu'il est approprié d'appliquer l'hypothèse de continuité d'exploitation au moment de la préparation de ces états financiers consolidés.

### **(b) Exportation de cultures agricoles**

Le groupe a exécuté plusieurs contrats d'exportation de récoltes par l'intermédiaire d'AgroGeneration S.A. tout au long de l'année de référence 2023.

### **(c) Cessions et acquisition de titres de participation**

La société a cédé le 10 août 2023 les titres de participation suivants :

<b>Filiales et participations</b>	<b>Quote-part du capital détenu en %</b>	<b>Valeur brute des titres détenus ( en K€ )</b>
AGRO FIRM BARVINKIVSKA LLC	100,00	2 400
AGRO FIRM PODOLIVSKA LLC	100,00	2 880
AGRO FIRM UKRAINA NOVA LLC	100,00	4 704
LAN AGRICULTURAL LLC	100,00	2 544
<b>TOTAL</b>		<b>12 528</b>

Le 24 novembre 2023, la société a acquis 100% des titres de participation de la société AGROGENERATION UKRAINE LTD pour une valeur brute de 3 611 K€.

## **3.2. Evènements post-clôture**

### **(a) Accord de garantie**

Au premier trimestre 2024, les Sociétés du Groupe ont obtenu un financement à court terme de la part de leur partenaire de longue date - le fournisseur Agropetsinvest. Dans le cadre de ce financement, AgroGeneration a présenté la garantie de société, pour le remboursement de la dette du fournisseur de 0,7 million de dollars. La garantie de société est effective jusqu'au 1er décembre 2024.

### **(b) Intensification des attaques sur la ligne de front ukrainienne**

Depuis le début de l'année 2024, la Russie a considérablement intensifié ses attaques militaires contre les villes ukrainiennes. Selon les données disponibles, au cours des trois premiers mois de l'année, la Russie a frappé l'Ukraine avec plus de 1 200 drones Shahed, environ 400 missiles de différents types et plus de 3 000 bombes guidées. La quasi-totalité des missiles, des drones et des bombes ont touché des cibles et des infrastructures



civiles. Les installations énergétiques de l'Ukraine ont été la cible des dernières attaques russes, qui ont eu des conséquences beaucoup plus graves pour le système énergétique ukrainien que les attaques des deux années précédentes. La remise en état des infrastructures énergétiques endommagées nécessitera des coûts importants et beaucoup de temps. La situation est particulièrement difficile dans les zones de la ligne de front, notamment dans la région de Kharkiv, où des programmes de coupure d'électricité ont été mis en place alors que la Russie continue d'attaquer la région quotidiennement. Cette situation du système énergétique ukrainien peut avoir des conséquences négatives importantes.

## Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 4. Immobilisations et amortissements

#### 4.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute immob. à fin d'exercice	Réév. lég. val. origine à fin d'exercice
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3	-	-	-	-	3	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	168 356	-	3 611	-	12 528	159 440	-
Créances rattachées à des participations	3 314	-	-	-	3 314	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	31	-	-	-	31	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>171 701</b>	<b>-</b>	<b>3 611</b>	<b>-</b>	<b>15 872</b>	<b>159 440</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>171 704</b>	<b>-</b>	<b>3 611</b>	<b>-</b>	<b>15 872</b>	<b>159 443</b>	<b>-</b>



## 4.2. Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments		Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
			sortis reprises	Fin exercice					
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	1	-	1	0	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3	-	-	3	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres de participation	141 823	-	-	141 823	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>141 823</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>141 823</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>141 827</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>141 826</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5. Provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	769	-	-	769
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>769</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>769</b>
Pour litiges	-	-	-	-
Pour pertes de change	263	-	263	-
Autres provisions	-	-	-	-
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>263</b>	<b>-</b>	<b>263</b>	<b>-</b>
Sur actions propres	-	-	-	-
Sur titres	141 823	-	-	141 823
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
<b>Total dépréciations</b>	<b>141 823</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>141 823</b>
<b>Total général</b>	<b>142 856</b>	<b>-</b>	<b>263</b>	<b>142 593</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation	-	-	-	-
- financières	-	-	263	-
- exceptionnelles	-	-	-	-



## 6. Etat des échéances des créances et des dettes

### 6.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	7 927	7 927	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques :	26	26	-
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- T.V.A	26	26	-
- Divers	-	-	-
Débiteurs divers	14 696	14 696	-
Charges constatées d'avance	6	6	-
<b>Total général</b>	<b>22 654</b>	<b>22 465</b>	<b>-</b>

### 6.2. Dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et découverts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	6 223	6 223	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	421	421	-	-
Personnel et comptes rattachés	3	3	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3	3	-	-
Etat et autres collectivités publiques :	-	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	334	334	-	-
- T.V.A	-	-	-	-
- Obligations cautionnées	-	-	-	-
- Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>6 983</b>	<b>6 983</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 7. Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	-
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	-
Autres créances	-
<b>Total</b>	<b>-</b>



## 8. Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194
Dettes fiscales et sociales	334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>528</b>

## 9. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6	-
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>-</b>

## 10. Ecart de conversion

(en milliers d'euros)	ACTIF	Différence compensée par couverture de change		PASSIF
	Montant	-	Provision pour perte de change	Montant
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	1 565
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 565</b>



## 11. Capital social

(en euros)

	<u>Nombre</u>	<u>Valeur nominale</u>
<b>Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice</b>	<b>221 586 387</b>	<b>0,05</b>
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
<b>Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>221 586 387</b>	<b>0,05</b>



## Variation du capital social

Au 31 décembre 2023, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
Konkur warrants	1 379 487	2 519 544
<b>Total</b>	<b>1 379 487</b>	<b>2 519 544</b>

## 12. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)

<u>Répartition par secteur d'activité</u>	<u>Montant</u>
Ventes de marchandises	398
Ventes de produits finis	-
Prestations de services	-
<b>Total</b>	<b>398</b>

(en milliers d'euros)

<u>Répartition par marché géographique</u>	<u>Montant</u>
France	-
Etranger	398
<b>Total</b>	<b>398</b>

## 13. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>Montant</u>
<b>Produits exceptionnels</b>	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-
<b>Total</b>	<b>-</b>



## Engagements financiers et autres informations

### 14. Engagements financiers

#### 14.1. Engagements donnés

Dans le cadre des lignes de financement des besoins en fonds de roulement accordées par des établissements de crédit aux filiales ukrainiennes jusqu'en 2021, la société s'est portée caution du remboursement de ces lignes, incluant le principal, les intérêts, commissions et pénalités. Au 31 décembre 2021, il n'existe pas d'encours de dettes financières correspondantes comptabilisées par les filiales ukrainiennes vis-à-vis des établissements de crédit.

La garantie d'exposition maximale d'AgroGeneration a été fournie uniquement à l'AlfaBank et couvrait 35 millions d'\$.

Au 31 décembre 2022 l'exposition de la garantie de société dans le cadre de la facilité de crédit d'Alfa-Bank n'est plus valable en raison de la résiliation des accords de crédit sous-jacents en 2022.

En 2023, la société n'a pas obtenu de financement bancaire externe. Grâce à un financement commercial à court terme de 1,7 million USD négocié début 2023 avec l'un des fournisseurs de produits chimiques et à des mesures de gestion judicieuses visant à adapter les activités commerciales aux réalités de la guerre, la direction de la société a été en mesure de couvrir toutes les dépenses opérationnelles, y compris l'exécution des campagnes d'ensemencement et de récolte de 2023. À la date de publication de ces états financiers, un nombre limité de banques et de partenaires commerciaux en Ukraine envisageaient de fournir un financement externe aux entreprises des régions proches de la zone de combat (y compris la région de Kharkiv).

#### 14.2. Engagements reçus

(en milliers d'euros)

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	
<b>Total</b>	<b>-</b>

### 15. Rémunérations des dirigeants

Mentionner les rémunérations des dirigeants reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.



## 16. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	1	-
Ouvriers	-	-
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>-</b>

## 17. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le montant total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 n'est pas significatif.

## 18. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Ecart de réévaluation	Primes	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>												
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)												
MARRIMORE	3	-	1 789	10 540	100,00	7 666	1 358	-	-	-	(12 331)	-
HARMELIA	4	-	89 997	(89 800)	100,00	148 161	12 646	-	-	-	(624)	-
AGROGENERATION UKRAINE LTD	10 847	385	-	(26 472)	100,00	3 611	3 611	-	-	-	1 085	-
AGROHOLDING TORNADO	0	235	-	445	100,00	1	1	-	-	-	(2)	-
<b>TOTAL</b>				(105 288)		159 440	17 616	2 167				

Paris, le 10 avril 2024